

**Association Vélo**  
5, avenue Collignon  
31200 Toulouse  
Tel : 05 34 30 94 18  
<http://toulouse.fubicy.org>



**Communiqué de presse**

**Mercredi 13 Octobre 2010**

## **Tram Garonne : Pour une continuité des aménagements cyclables sur tout le parcours**

Le grand retour du tramway dans la ville rose est prévu dans quelques semaines et c'est une bonne nouvelle !. Toutefois, la ligne E a oublié les cyclistes dès qu'elle s'éloigne de Toulouse.

Alors que la deuxième ligne G (qui reliera les Arènes au Grand-Rond) est en projet et sera présentée en enquête publique prochainement, il est primordial d'y assurer des aménagements cyclables continus, pratiques, confortables et efficaces tout au long de son parcours. Or, il subsiste deux points noirs pour les cyclistes :

- **Aucun aménagement avenue de Muret** où ont été préférés des voies de circulation et des stationnements auto. Les vélos sont renvoyés sur l'étroite digue, alors qu'ils n'y sont pas les bienvenus
- **Le boulevard Déodat de Séverac n'est pas aménagé à hauteur du franchissement de la voie SNCF.** Au dessus de la trémie prévue pour le tram, la piste cyclable s'arrêtera brutalement.

Par conséquent, **l'association Vélo demande une continuité des aménagements tout le long du parcours, en particulier boulevard Déodat de Séverac et principalement avenue de Muret** pour laquelle un choix en faveur des modes doux devra fait : suppression des places de stationnement et/ou mise en sens unique pour les voitures.

Par ailleurs, l'Association Vélo demande, à l'image des principales villes équipées du tramway (Strasbourg, Bordeaux, Montpellier...) que **les bicyclettes puissent y être transportées** (par exemple aux heures creuses, dans un wagon identifié).

Afin de porter haut et fort ces demandes, un rassemblement est organisé

**samedi 16 octobre 10h30 Place du Capitole suivi d'un défilé sur le parcours du futur tram G.**

### Contacts :

Florian Jutisz Président 06 67 72 57 89

Sébastien Bosvieux Vice Président Communication 05 61 55 19 41 – 05 61 36 37 56

**L'Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.